

XV. LE PIC CENDRE

(Picus canus)



© LPO

1. Statuts réglementaires et listes rouges

Statuts réglementaires

Monde :	Convention de Washington :	-
Europe :	Directive Oiseaux :	Annexe 1
	Convention de Berne :	Annexe 2
	Convention de Bonn :	-
	CITES :	-
France :	Arrêté ministériel du 17 avril 1981 :	Article 1

Listes Rouges

Europe :	En déclin
France :	A surveiller
Alsace :	Patrimoniale

2. Biologie

Migration : sédentaire, le Pic cendré est visible toute l'année sur son site de reproduction.

Répartition : le Pic cendré a une vaste répartition eurasienne, mais les principaux effectifs européens se situent en Allemagne, Roumanie, Biélorussie et Russie (CUISIN, 1999).

Habitat : il fréquente les forêts de feuillus âgées, les ripisylves, les vieilles plantations de peupliers et les vergers. Il apprécie les herbages dans lesquels il recherche une partie de son alimentation (fourmis).

Taille du territoire (exigences) : en général, un couple occupe un territoire de 100 à 200 ha (GEROUDET, 1998). Dans les Vosges du Nord, 2 couples ont été trouvés sur 426 ha en 2001, ce qui donne une densité de 0,5 couple au 100 ha (Y. Muller, comm. pers.). En moyenne montagne, P. Denis (comm. pers.) trouve des densités comparables : 0,4, 0,5 et 0,7 couple au 100 ha. En plaine, la densité est de 0,35 couple au 100 ha dans le Niederwald de Colmar (DENIS, 2004).

Reproduction : il creuse son nid dans les arbres morts ou pourrissants et les essences à bois tendre. La cavité de nidification est creusée en avril, aussi bien dans une branche ou un tronc mort plus ou moins pourri que dans un arbre sain, à une hauteur variant de 1 à 18 m. La ponte y est déposée en mai et les jeunes s'envolent habituellement courant juin.

Alimentation : il se nourrit au sol ou dans les arbres de fourmis et autres insectes, ainsi que de leurs larves. Il ne dédaigne pas les baies et fruits divers.

3. Evolution et importance des effectifs

	Effectif (couples)	Tendance
Europe (hors Russie) :	62 000-140 000*	Diminution*
France :	1000-10 000**	Stable**
Alsace :	non connu	non connue

* : HEATH *et al.*, 2000

** : ROCAMORA & YEATMANN-BERTHELOT, 1999

4. Conservation

4.1. Etat de conservation actuel

L'espèce est relativement commune et ne semble pas menacée.

4.2. Facteurs défavorables à la conservation

En forêt, un rajeunissement des parcelles est néfaste à l'espèce, de même que les grandes plantations monospécifiques.

En milieu agricole, il souffre de l'arrachage des haies, des vergers et des bosquets, ainsi que du retournement ou de l'intensification des prairies. L'utilisation d'engrais et d'herbicides en milieu ouvert réduit également les populations de fourmis dont il se nourrit.

4.3. Facteurs favorables à la conservation

Le Pic cendré apprécie particulièrement les forêts de feuillus âgées entrecoupées de clairières et prairies extensives. Les forêts rhénanes et riediennes lui conviennent donc parfaitement.

Le milieu boisé doit contenir des arbres âgés, morts et pourrissants dans lesquels il pourra aisément creuser sa loge de nidification. Il affectionne donc les parcelles peu ou pas exploitées riches en essences de tout âge.

5. Bibliographie

- CUISIN M., 1999.- Pic cendré. *In* : ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D., 1999.- *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux : 598 p.
- DENIS P., 2004.- L'avifaune nicheuse du Niederwald de Colmar. *Bull. Soc. Hist. Nat. Ethn. Colmar*, 65 : 103-115.
- GEROUDET P., 1998.- *Les passereaux d'Europe. Tome 1 : des Coucous aux Merles*. Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris : 405 p.
- HEATH M., BORGGREVE C., PEET N., 2000.- *European bird populations. Estimates and trends*. BirdLife International, European Bird Census Council : 160 p.
- HEYBERGER M., KEMPF C., 1971.- Contribution à l'étude des petits passereaux nicheurs sur l'île du Rhin. *LOA*, N°17 : 4-15.
- KOENIG P., 1995.- *Avifaune du delta de la Sauer*. Musée Zoologique de l'Université Louis Pasteur et de la ville de Strasbourg, Conseil Régional d'Alsace : 155 p.
- LPO Alsace 1998.- *Suivi de l'avifaune forestière de la réserve naturelle de l'Ill*Wald à Sélestat. Printemps 1998 (2^{ème} année)*. Ville de Sélestat : 25 p + annexes.
- LPO Alsace 2000.- *Inventaire de l'avifaune de la réserve naturelle du Rohrschollen à Strasbourg (67)*. Ville de Strasbourg : 51 p + annexes.
- LPO Alsace, 2002a.- *Action C2 bis du Life bande rhénane : restauration du massif alluvial d'Offendorf. Inventaire de l'avifaune*. Commune d'Offendorf : 54 p. + annexes.
- LPO Alsace, 2002b.- *Etude de l'avifaune du site des Rohrmatten à Sélestat*. Ville de Sélestat : 14 p.
- ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D., 1999.- *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux : 598 p.